

Parution : numéro 05

11 décembre 2017

Chers parents,

La période des Fêtes est déjà à nos portes. L'équipe-école et les parents bénévoles organisent quelques activités spéciales pour les élèves lors des dernières journées.

Je profite de l'occasion pour vous souhaiter de joyeuses fêtes et de passer d'agréables moments en famille.

David Raby  
Directeur

## Concert de musique et présentation des œuvres du projet culturel

Tous les parents sont invités à assister au concert de Noël présenté par les élèves, le mardi 19 décembre, à 13 h, au gymnase de l'école. Les groupes présenteront des pièces apprises durant les cours de musique.

Nous profiterons de l'occasion pour présenter le projet culturel vécu en novembre. M. Michel Saulnier, notre artiste invité, sera présent pour expliquer le processus de création.



## Campagne de financement

La vente des produits de Bonté Divine et Retour aux Sources nous a rapporté des profits de 8 000\$. Ce montant nous permettra de réduire les coûts pour les sorties des élèves de 50%, de payer les activités de Noël et de fin d'année.

Nous remercions toutes les familles, les membres du personnel de l'école, les parents bénévoles et la municipalité. L'effort collectif a permis d'atteindre un beau succès pour notre campagne de financement.

Remise des produits : jeudi 14 décembre\*.

\* Certains parents seront appelés pour venir récupérer leur commande à l'école (ce qui sera trop lourd pour l'enfant).

## Plan de lutte contre la violence

Demain, vous recevrez un dépliant concernant le plan de lutte contre la violence. Il sera remis à votre enfant, il est important d'en prendre connaissance.

## Activités spéciales avant les vacances de Noël

**19 décembre, 13 heures** : Concert de Noël.

**21 décembre** : On s'habille aux couleurs de Noël (rouge, vert, blanc), ou on porte un accessoire de Noël.

En après-midi : Patinage à l'aréna (bien lire les détails)  
Le casque protecteur est obligatoire.  
Les bâtons de hockey ne sont pas permis.  
13 h à 14 h : 3<sup>e</sup> année à 6<sup>e</sup> année  
14 h à 15 h : Maternelle, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année

**22 décembre** : journée pyjama

Un déjeuner sera servi dans les classes (muffin, viennoiserie, fromage, fruits, jus). Votre enfant peut manger légèrement à la maison, car ce ne sera pas des grosses portions...

Nous terminerons la journée avec le spectacle de M. Bruno Gendron.

Il n'y a pas de changement à l'horaire. Les classes se termineront à 15 h 15.

## Opération tempête

Source : site Internet de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud

En période hivernale, la Commission scolaire de la Côte-du-Sud peut décider de fermer ses établissements lors d'intempéries. Dans ce cas, la Commission scolaire de la Côte-du-Sud recueille tous les éléments d'information nécessaires pour prendre la meilleure décision qui soit afin d'assurer la sécurité des élèves. Elle communique notamment avec le service météorologique d'Environnement Canada et avec Transport Québec. Également, elle s'informe localement dans chacun des secteurs auprès des directions d'établissement, des transporteurs scolaires et des entrepreneurs en déneigement.

Lorsque la commission scolaire décide de fermer ses établissements, elle diffuse l'information avant 6 h 30 sur son site Internet et sur sa page Facebook. La commission scolaire pouvant fermer ses établissements par secteur (pôle), il est recommandé de porter une attention particulière aux messages diffusés.

**Pour l'école St-Jean, un message est fait sur la boîte vocale du secrétariat et sur la page Facebook.**

**Services de garde école St-Jean :**

- Si la fermeture de l'établissement est annoncée le matin, le service de garde est également fermé.
- S'il devait y avoir fermeture d'établissement en cours de journée, le service de garde restera ouvert jusqu'au retour du dernier parent. Par contre, nous comptons sur la collaboration de chaque parent afin de venir chercher leur enfant rapidement.

**Procédure-école s'il y avait fermeture en cours de journée :**

Nous vous demandons de ne pas appeler à l'école en cas de fermeture : engorgement des lignes.

Tous les parents seront appelés (une seule fois = plus jeune de famille) afin de vérifier où l'enfant doit se diriger (autobus, service de garde, à pied, autre). Les numéros utilisés pour cette procédure sont ceux inscrits sur la fiche de renseignements médicaux complétée en début d'année (personnes à rejoindre et numéros de téléphone). Si vous pensez avoir des changements, n'hésitez pas à communiquer avec M<sup>me</sup> Christine, au secrétariat.

Pour les parents non rejoints, les enfants seront automatiquement dirigés au service de garde.